

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (17.03.2017)	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun RMO reçu.	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	01.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucun QA reçu.	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	16.11.2016	L	C	N/C	N/C	Aucun NR reçu.	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune réponse à la LC reçue.	
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Marquage des navires ²		N/C	N/C	N/C	N/C		
		Marquage des engins ²		N/C	N/C	N/C	N/C		
		Marquage des DCP	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur industriel.		
		Fiches de pêche à bord ²	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	Depuis 15.02.2014	N/C	N/C	N/C		N/C	
Numéro OMI pour les navires éligibles	Depuis 01.01.2016	N/C	N/C	N/C	N/C				
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	Depuis 15.02.2016	N/C	N/C	N/C	N/C		
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Source - QA 2014 : les grands filets maillants dérivants ne sont pas interdits.	
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31.12.2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de senneur inscrit au Registre des navires autorisés	
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	17.03.2017	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.5.	Res. 16/07	Interdiction des lumières artificielles de surface ou immergées dans le but d'agréger des poissons.	27.09.2016			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
2.6.	Res. 16/08	Interdiction des aéronefs et des véhicules aériens sans pilote.	27.09.2016			N/C	N/C		

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
2.7.	Res. 16/01	Rapport sur les méthodes pour réaliser les réductions de captures de YFT.	17.03.2017			N/C	N/C		
2.8.	Res. 16/06	Rapport sur les mesures prises pour mettre en œuvre les obligations de déclaration des données de captures.	17.03.2017			N/C	N/C		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15.02	N/C	N/C	N/C	N/C	Possède 52 navires inscrits au Registre des navires autorisés ; aucune information fournie	
3.2.	Rés. 15/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31.12.2010 (10 ans)	C	C	C	C	Reçu le 14.01.11 (Initial)	
3.3.	Rés. 15/11	Capacité de référence							
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31.12.2009	C	C	C	C	Reçu le 20.07.11.	
Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007	N/A	N/A		N/A	N/A	Ne cible pas le SWO et l'ALB.			
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01.07.2003	C	P/C	C	P/C	MAJ 05.04.17; Informations obligatoires manquantes : port d'immatriculation (numéro OMI).	
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01.07.2006	C	P/C	N/A	N/A	Aucun navire <24 m dans le RAV de la CTOI.	
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15.02	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15.02	N/A	N/A	N/C	N/C		
3.8.		Information sur les accords d'accès	26.02.2015	N/A	N/A	N/C	N/C		
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14.01.2014	N/A	N/A	N/C	N/C		
4. Système de surveillance des navires									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01.07.2007	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
4.2.		Rapport sur la mise en place et défaillances techniques des SSN	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
4.3.		Plan de mise en œuvre des SSN	30.04.2016			N/C	N/C	SSN pas adopté et plan non fourni.	
5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon									
5.1.	Rés. 15/02	Captures nominales							

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
	& Rés 15/05	• Pêcheries côtières	30.06	L	C	C	C	Données reçues le 30-06-2016	
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
		• LL - Provisoires	30.06	L	P/C	C	P/C	Données reçues 30-06-2016. pas selon les normes CTOI.	
		• LL - Finales	30.12	L	P/C	C	P/C		
		Prises et effort							
5.2.		• Pêcheries côtières	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
		• LL - Provisoires	30.06	L	P/C	C	P/C	Données reçues 30-06-2016. pas selon les normes CTOI.	
		• LL - Finales	30.12	L	P/C	C	P/C		
		Fréquences de tailles							
5.3.		• Pêcheries côtières	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire PS, BB ou GN sur le Registre CTOI des navires autorisés.	
		• LL - Provisoires	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
		• LL - Finales	30.12	N/C	N/C	N/C	N/C		
		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)							
5.4.		Navires auxiliaires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.	
		Jours de mer des navires auxiliaires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		DCP déployés par types	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI							
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30.06	N/C	N/C	C	P/C	Données reçues 30-06-2016. Les espèces des requins sont rapportées sous forme agrégée (OCS).	
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30.06	N/C	N/C	N/C	N/C		
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins- renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis 07.07.2010	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
6.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis 14.08.2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Non applicable (objection à la S17).	
6.4.		Rapport sur les tortues marines ²	17.03.2017	Lc	P/C	N/C	N/C	Données obligatoires non fournies.	
6.5.	Rés. 12/04	Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis 06.08.2009	C	P/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
6.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis 06.08.2009	N/C	N/C	N/C	N/C		
6.7.		Rapport sur les oiseaux de mer ²	17.03.2017	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
6.8.	Rés. 12/06	Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis 01.11.2010	N/A	N/A	N/C	N/C		
6.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30.06 (Tous engins)	N/C	N/C	N/C	N/C		
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C		
6.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins- baleines	30.06 (Tous engins)	N/C	N/C	N/C	N/C		
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07.03.2017)	L	P/C	L	P/C	15 navires et ressortissants identifiés dans des activités de pêche en 2014/2015. Navires maintenus sur la Liste 2016 provisoire des navires INN..	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	17.03.2017	L	P/C	L	P/C		
8. Transbordements									
8.1.		Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15.09	N/C	N/C	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO de la CTOI	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
8.3.	Rés. 14/06	Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01.07.2008	N/C	N/C	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO de la CTOI.	
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	15.02.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie pour 2015: Infractions présumées : 3. Réponses reçues : 0.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
8.5.		Paiement contribution PRO	17.08.2016	N/C	N/C	N/C	N/C	N'a pas payé sa contribution au PRO pour 2015.	
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer (< 24m) ²	Depuis le 01/07/2010	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/C	N/C	N/C	N/C		
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01.10	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.2.		Rapport 2 ^e semestre	01.04	N/A	N/A	N/C	N/C		
10.3.		Rapport annuel ²	17.03.2017	N/C	N/C	N/C	N/C		
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01.07.2002	L	C	C	C	Reçu le 12.05.15	
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01.07	N/A	N/A	N/A	N/A	N'autorise pas les navires de pêche étrangers à entrer dans ses ports.	
11.2.	Rés. 16/11	Liste des ports désignés	Au 31.12.10	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.3.		Autorité compétente désignée		N/A	N/A	N/A	N/A		
11.4.		Périodes de notification préalable		N/A	N/A	N/A	N/A		
11.5.		Rapport d'inspection		3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A		N/A
11.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.7.		Refus de demande d'entrée au port	01.03.2011	N/A	N/A	N/A	N/A		
12. Mesures relatives aux marchés									
12.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et espèces apparentées	17.03.2017	N/A	N/A	N/A	N/A	Source - IOTC-2013-CoC10-IR09 : L'Inde n'importe pas de thons, et aucun thon n'est débarqué par des navires étrangers dans les ports indiens.	

Commentaires sur le niveau d'application par l'Inde des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA13 en 2016.

Commentaires: En ce qui concerne le niveau d'application par l'Inde des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 13^e session en 2016, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à l'Inde par le président de la Commission dans un courrier daté du 27 mai 2016.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse de l'Inde. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission. |

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de L'Inde.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par L'Inde des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA14 en 2017.

Après examen du Rapport d'application 2017 de L'inde, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

Questions de conformité	État actuel (2017)	État précédent (2016)
Questions de conformité répétées		
<ul style="list-style-type: none">• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse de l'Inde.		
<ul style="list-style-type: none">• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission.		